

Réserve de
BIOSPHERE



VALLEE DU FANGO

Compte rendu des réunions des 13 et 20 juillet 2016

Mairie de Partinello – Mairie de Cargèse
Présentation du projet de Réserve de biosphère (MAB) élargie
aux 12 communes, de Calenzana à Cargèse



Dans le cadre de la Conférence des acteurs de la Façade maritime du PNR de Corse

Personnes présentes :

M. Christian Cardi (Maire de Partinello), M. Jean Amidei (Retraité), M. Pasquale Simeoni (Maire de Manso, agent du PNRC), M. Stéphane Cardi, M. Christophe Colonna, M. Mathieu Colonna (Employé), M. Michel Puzenat (Retraité), M. Petru Francescu Angelini (Hôtelier, plongée sous marine), M. Jean Louis Luigi (Retraité), M. José Battesti (Artisan), M. Ugo Battesti (Agent CTC), M. Jean-Paul Battesti, M. J.M. Dominici, M. Thierry Acquaviva (Agriculteur), M. Jean Marie Dominici (Agent PNRC), M. Antoine Gandolfi, M. Colonna Sauveur, M. Jean-Baptiste Ceccaldi, M. Lucien Colonna, M. Dominique Colonna, M. Daniel Casanova, M. Mathieu Ceccaldi (Mairie de Marignana), M. André Antoine Grossi (Mairie de Cargèse), M. Stéphane Muracciole (ONF), M. Jacky Tressard (ONF), Claire Zajpt (Office du Tourisme de Cargèse).

M. Antoine Versini (Maire de Cristinacce, 1^{er} Vice-président du PNRC), Mme Marie-Luce Castelli (Appui PNRC), M. Jean-François Luciani (Mairie d'Osani, Elu référent Conférence des acteurs), M. Nicolas Robert (Agent PNRC), M. Michel Zanettacci (Agent PNRC), M. Julien Innocenzi (Agent PNRC).

Ordre du jour :

Présentation des propositions faites par les groupes de travail « Patrimoines » et « Cadre de vie »
Présentation du projet de Réserve de biosphère (Réserve Man And Biosphere, Réserve MAB) élargie
Discussions et débats

Les propositions faites par les 2 groupes de travail (qui se sont réunis 2 fois chacun) sont intégrées à la présentation (Voir annexe). Les comptes rendus détaillés de ces groupes de travail sont disponibles sur le site web de la Façade maritime : www.facademaritime.wordpress.com

L'ensemble des propositions ont été reprises et classées en grandes thématiques (diapos 4 à 6) :

- Amélioration des connaissances sur les patrimoines
- Amélioration de la communication concernant les espaces gérés et/ou protégés
- Valoriser et aider les initiatives sur le territoire
- Avoir une gestion équilibrée du tourisme sur la Réserve de biosphère
- Développer l'offre de randonnée et la signalétique
- Améliorer l'aspect visuel du territoire
- Développer des lieux de rencontres
- Améliorer la gestion de la fréquentation touristique sur les vallées du Fango et du Portu
- Animer le territoire

- Réhabiliter le patrimoine bâti
- Préserver le patrimoine naturel
- Conserver les services pour la communauté
- Assurer une veille territoriale
- Améliorer la gestion des déchets
- Autres.

Chaque participant dispose d'un feuillet récapitulatif de l'ensemble des propositions.

Ensuite l'animateur de la RB présente le projet d'extension de la RB de la vallée du Fangu qui porte sur l'ensemble des 12 communes qui composent la façade maritime nord occidentale du PNRC : Calenzana – pour partie –, Galeria, Manso, Osani, Partinello, Serriera, Ota, Evisa, Cristinacce, Marignana, Piana et Cargèse.

L'ensemble des 12 communes a pris en 2015 une délibération de principe pour s'engager dans l'extension de la Réserve de biosphère.

Le zonage proposé implique que les Réserves de chasse d'Omita, de Fiuminali, d'Omigna et le projet de Réserve biologique intégrale (RBI) du Fangu (gérée par l'ONF), soient en aires centrales de la Réserve MAB. Dans ces zones (Réserve de chasse et RBI), la chasse est interdite. La Réserve naturelle de Scandola ainsi que le site de l'embouchure du Fangu sont proposés en zones centrales car il s'agit de zones déjà protégées et possédant leur propre réglementation et leur propre mode de gouvernance qui continueront à s'exercer quelque soit la superficie finale du projet MAB. La Réserve biologique intégrale de Sabinettu (commune de Serriera), n'ayant aucune existence légale depuis le transfert des Réserves biologiques domaniales à la CTC en 2002 est proposée en aire tampon et non en aire centrale comme indiqué dans le document joint.

L'ensemble des villages de la Réserve de biosphère est en zone de transition, zone où les principales activités économiques se développent. La commune de Cargèse évoque la possibilité de mettre en Réserve de chasse la pointe de Cargèse (Documentation disponible sur le site www.oec.fr).

Pour aider à une meilleure compréhension du schéma de gouvernance, un réajustement sera effectué dans le document final qui sera prochainement proposé au comité de gestion.

Il est à noter que le projet d'extension de la RB qui a été discuté et validé par le PNRC et ses partenaires, dans le cadre de la nouvelle charte, est aussi transcrit dans le PADDUC validé par la CTC fin 2015.

Le projet d'extension dans le document présenté comporte différents chapitres : aspects physiques et biologiques de la RB, aspects humains, espaces protégés et gérés déjà existants, aspects recherche et sensibilisation à l'environnement et enfin la construction véritable du projet de la RB avec le plan d'actions provisoire, s'aidant en grande partie des propositions des groupes de travail, le zonage de la RB et sa gouvernance.

Débats.

Lors de la 1^{ère} réunion à Partinello, divers questionnements ont été portés à l'attention des divers participants :

- Quel est l'Intérêt de l'extension ?
- Qu'a apporté le MAB au territoire ?

Le dispositif MAB existe en Corse sur la vallée du Fangu depuis 1977 et a permis d'initier des projets nouveaux sur la vallée du Fangu qui, aujourd'hui se concrétisent en plan de gestion et en actions concrètes :

- Pour exemple, le groupe de travail sur l'eau du MAB a, au début des années 2000, puis avec l'approfondissement des études et l'implication du PNRC, permis l'émergence d'un contrat de rivière avec 25 actions et un financement proche des 2 millions d'euros.
- Amélioration de la protection de la forêt et des personnes pendant la saison estivale avec la mise en place de cuves DFCl réparties sur l'ensemble de la vallée.
- Gestion du flux de fréquentation en période estivale : réalisation et gestion de 2 aires de stationnement.

Il est à noter que ces actions sont encore à améliorer de manière à optimiser la gestion de la fréquentation et non pas à l'augmenter par une visibilité accrue du site.

Certaines interrogations ont porté par ailleurs, sur l'opportunité de certaines manifestations au regard de l'esprit des lieux (Galeria Biker Bay notamment).